République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

NESPOULS

En Causse Corrézien

ARRÊTÉ n° 2016 -1
Du 27 Janvier 2016
Portant mise à jour du PLU de la commune de Nespouls
Concernant la révision du classement sonore des infrastructures de transport terrestre

Le Maire de la Commune de NESPOULS

Vu le code de l'urbanisme et notamment son article R123-22
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 18 Novembre 2011 ayant approuvé l'élaboration du plan local d'urbanisme
Vu l'arrêté préfectoral en date du 27 Juillet 2015 portant révision du classement sonore des infrastructures de transports terrestres du département de la Corrèze

ARRETE

Article 1er : Le Plan Local d'Urbanisme de la Commune est mis à jour à la date du présent arrêté
A cet effet, a été annexé au Dossier du PLU :

- L'arrêté préfectoral en date du 27 Juillet 2015 portant révision du classement sonore des infrastructures de transports terrestres du Département de la Corrèze.

Article 2 : La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public à la Mairie et à la Préfecture

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché en Mairie pendant un mois

ARTICLE 5 : Copie du présent arrêté est adressé à Monsieur le Préfet

Fait à Nespouls, le 27 Janvier 2016

MAIRIE DE NESPOULS R.F. 19 (Corrèze)

Le Maire,
François PATIER

Sous-Préfecture de BRIVE (Corrèze)
REÇU LE
- 9 FEV. 2016
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

MAIRIE de NESPOULS - 19600 NESPOULS - Tél : 05.55.85.82.22 - Fax : 05.55.85.82.52
Courriel : mairie.nespouls@wanadoo.fr - www.nespouls.fr

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo